

iMAL Project Office est un appel à projets à destination des artistes et créateurs vivant en Belgique.

Au travers de résidences de maximum un mois, iMAL vise à offrir une assistance à la production pour soutenir et développer de nouveaux projets artistiques.

Dans le cadre de l'édition 2024 d'iPO, nous organisons deux Résidences de Production et deux à trois Résidences d'Expérimentation Fablab.

RÉSIDENCE #1

En 2024, iMAL va s'interroger sur l'état du paysage numérique actuel, et sur sa position en son sein. Le projet sélectionné pour cette résidence fera partie intégrante de cette réflexion. Nous voulons prendre du recul, et nous pencher sur l'impact des technologies numériques sur notre culture, notre société et notre planète. Nous cherchons donc des propositions qui abordent des sujets tels que la vie privée, la décentralisation, la démocratie, la matérialité du numérique, la durabilité, le permacomputing ou le travail, toujours en lien avec le numérique.

La résidence et son résultat seront également intégrés à notre programme au sein du projet EU Digital Deal. Co-financé par Creative Europe, EUDD vise à étudier l'adoption accélérée, et parfois inconsiderée, des nouvelles technologies, et la manière dont elles peuvent influencer – voire fragiliser – les processus démocratiques.

Cette résidence aura lieu en mars-avril 2024.

RÉSIDENCE #2 : STAGES

STAGES est un nouveau programme annuel de résidence initié par iMAL et A Two Dogs Company, qui consiste en une résidence transversale. Conformément à notre engagement ferme envers l'écosystème artistique local, le projet sélectionné bénéficiera du soutien, des ressources, et de l'expertise d'iMAL et ATDC dans les domaines des arts numériques et des arts de la scène.

La résidence se déroulera dans nos deux espaces, et sera accompagnée techniquement et artistiquement par les deux équipes. Le thème est ouvert.

Cette résidence aura lieu en mars-avril 2024 à iMAL, tandis que la mise à disposition chez ATDC pourra avoir lieu jusqu'en décembre 2024.

RÉSIDENCES D'EXPÉRIMENTATION FABLAB

En ce qui concerne les Résidences d'Expérimentation Fablab, nous recherchons des artistes qui souhaitent aller au-delà de la simple utilisation des outils disponibles (impression 3D, découpe laser, fraisage CNC,...) à des fins de production, et qui cherchent plutôt à expérimenter ou à les remettre en question.

Ces résidences ont lieu entre mars et décembre 2024.

ESPACES ET RESSOURCES DISPONIBLES

Les plans et photos des espaces sont fournis dans un document séparé à télécharger sur notre site.

1. ESPACE "SUZANNE"

- Espace de travail avec parois en verre.
- Possibilité d'assombrir l'espace avec des rideaux occultants ou de travailler avec la lumière naturelle.
- Connexion Internet.
- Plusieurs possibilités d'accrochage.
- Dimensions : longueur 10 m, largeur 3.6 m, hauteur plafond (sous poutres) 2.82 m.
- Possibilité d'installer un écran.

2. SALLE D'EXPOSITION

- Espace de travail ouvert avec 12 colonnes.
- Sol en béton.
- Système d'accrochage.
- Ressources électriques importantes.
- Dimensions : 18.6 m x 15.2 m
+ Black box : 9.1 m x 3.3 m

3. FABLAB

Mise à disposition d'un espace équipé de machines de fabrication numérique permettant aux artistes et aux créateurs de prototyper et de produire des objets physiques avec des machines de conception et de fabrication numérique contrôlées par ordinateur. Cela est complété par un accès au laboratoire d'électronique expérimentale et de logiciels.

Il s'agit d'une initiative qui ouvre la voie à la fabrication personnelle et à l'individualisation de la production avec des machines normalement hors de portée économique des particuliers, pour la production instantanée de prototypes, le partage de concepts et le travail collaboratif.

Équipement : <https://www.imal.org/en/fablab/equipment>

4. ATELIER & STUDIO ATDC

Tous les détails sont fournis dans un document séparé à télécharger sur notre site.

CONDITIONS

Pour les deux résidences de production, iMAL mettra à disposition ses espaces, et ses moyens techniques et humains, ainsi qu'une expertise externe, selon les disponibilités et le calendrier décrits dans les présentes conditions générales. iMAL allouera également un budget de production et versera un cachet à l'artiste en fonction de la période de résidence, et selon les modalités établies par les règles de bonnes pratiques.

iMAL allouera un budget total de 9.200 euros pour cet appel, qui sera réparti entre les projets sélectionnés.

ATDC allouera un budget supplémentaire de 2.000 euros pour la résidence STAGES, et mettra également à disposition ses propres espaces, moyens techniques et humains.

En contrepartie, les artistes ou collectifs s'engagent à présenter le résultat de la résidence à la fin de la période de résidence, ou tout du moins dans le cadre du programme d'iMAL 2024. Ceci sera discuté avec les artistes au cours de leur résidence. La présentation des projets fera l'objet d'un budget distinct.

Par ailleurs, iMAL (ou iMAL et ATDC dans le cas de la résidence STAGES) doit être mentionné dans toutes les communications relatives au projet en tant que coproducteur(s) de l'œuvre.

L'accès aux espaces de travail se fera du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00 et les samedis et dimanches de 11h00

à 19h00. Ces horaires peuvent être modifiés en cas de force majeure.

RÉSIDENCES D'EXPÉRIMENTATION FABLAB

Pour les Résidences d'Expérimentation Fablab, iMAL assurera la formation des machines. Une subvention de 400 euros par résidence est accordée pour les matériaux.

En contrepartie, nous vous demandons de documenter votre projet sur notre wiki dédié fablab.imal.org. Ce site devrait vous donner une meilleure idée de ce qu'est le Fablab d'iMAL.

Conditions requises : En tant que résident, vous devez apporter votre propre ordinateur et disposer d'une connaissance de base du design vectoriel et/ou du design 3D.

RESSOURCES TECHNIQUES ET HUMAINES

iMAL dispose d'équipements techniques qui peuvent être mis à la disposition des projets pendant la résidence, en fonction de leur disponibilité. De plus, iMAL facilitera l'accès des artistes à ses laboratoires pour le développement des projets. L'équipe d'iMAL attribuera un nombre d'heures d'utilisation du Fablab et de conseils techniques, curatoriaux et de distribution en fonction des besoins des projets et de la disponibilité des ressources.

PRÉSENTATION ET SÉLECTION DES PROPOSITIONS

Les artistes et/ou collectifs enverront leurs propositions via le formulaire ci-dessous et un jury composé de membres de l'équipe d'iMAL ainsi que de deux jurés externes les évaluera selon les critères suivants :

- L'intérêt artistique et culturel du projet.
- La faisabilité du projet.
- La proposition d'activité liée à la résidence.
- La relation de la proposition présentée avec le contexte de l'art, de la science, de la technologie et de la société au sein du programme/cadre d'iMAL. iPO entend servir non seulement de soutien au développement de la création mais aussi de plateforme de diffusion de l'œuvre.

L'appel aux candidatures est ouvert jusqu'au 18 février 2024.

RÉSULTATS

Les résultats de cet appel ouvert seront annoncés au(x) candidat.e(s) sélectionné.e(s) sur le site web d'iMAL (www.imal.org)

PROJETS SÉLECTIONNÉS

Les artistes ou collectifs sélectionnés seront invités à signer une convention contenant toutes les conditions spécifiques qui couvrent la période de résidence ainsi que les conditions relatives à la diffusion de l'œuvre / à des fins promotionnelles, etc.

FORMULAIRE DE SOUSSION DE PROJET

<https://framaforms.org/ipo-2024-1705401539>

INFORMATIONS ET QUESTIONS

Pour toute information complémentaire ou question concernant l'appel : ipo@imal.org

La participation à cet appel implique l'acceptation de ces règles et conditions.